



**Thiers Dore**  
**et Montagne**  
L'INTERCO

## DÉLIBÉRATION

N° 20180531-22

### CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 31 MAI 2018 à 18H30

**Séance présidée par :** Tony BERNARD, Président

**Date de la convocation :** 24 mai 2018

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 31 mai 2018 à 18h30, Avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS.

#### Conseiller.e.s présent.e.s :

Daniel LAFAY, Bernard LORTON, Ludovic COMBE, Jean-Pierre DUBOST, Philippe BLANCHOZ, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Catherine MAZELLIER, Jeannine SUAREZ, André IMBERDIS, Thomas BARNERIAS, Daniel BERTHUCAT, Jean Louis GADOUX, Aline LEBREF, Beatrice ADAMY, Michel GONIN, Serge PERCHE, Jacques COUDOUR, Patrick SAUZEDDE, Bernard VIGNAUD, Patrick SOLEILLANT, Bernard GARCIA, Daniel BALISONI, Didier ROMEUF, Philippe OSSEDAT, Frédérique BARADUC, Serge FAYET, Paul PERRIN, Serge THEALLIER, Abdelhraman MEFTAH, Nicole GIRY, Stéphane RODIER, Martine MUNOZ, Paul SABATIER, Gérard BAUREZ, Marie-Noëlle BONNARD, Benoît GENEIX, Thierry DEGLON, Claude GOUILLON-CHENOT, Françoise KORCZENIUK, Thierry BARTHELEMY, Didier CORNET, Jean-François DELAIRE, Pierre ROZE.

#### Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :

Olivier CHAMBON à Bernard GARCIA  
Marcel BARGEON à Jean-Pierre DUBOST  
Philippe CAYRE à Christiane SAMSON  
Marc DELPOSEN à Jeannine SUAREZ  
Gérard GRILLE à Daniel BERTHUCAT  
Pépita RODRIGUEZ à Bernard VIGNAUD  
Claude NOWOTNY à Abdelhraman MEFTAH  
Jacqueline MALOCHET à Thierry DEGLON  
Farida LAÏD à Benoît GENEIX

**Conseiller.e.s absent.e.s :** Ghislaine DUBIEN, Eric CABROLIER, Jany BROUSSE, Carine BRODIN, Hélène BOUDON

**Conseiller.e.s suppléant.e.s ayant voix délibérantes :** José MONRUFFET, Guy PRADELLE, Sylvie CHAUNY

**Secrétaire de séance :** Thomas BARNERIAS

Conseillers en exercice :

58

Conseillers présents :

44

Suppléants ayant voix délibérantes :

3

Conseillers représentés :

9

Total votants :

56

**PROGRAMME D'INTÉRÊT GÉNÉRAL (PIG DE LA MONTAGNE THIÉROISE)**

**2016-2021**

**DEMANDE DE CONTRIBUTIONS DE PROPRIÉTAIRES OCCUPANTS**

*Rapporteuse : Christiane SAMSON, Vice-Présidente*

**Vu** la délibération de la Communauté de Communes de la Montagne Thiernoise n° 40 du 3 mai 2016 approuvant la signature de la convention avec l'Etat et l'ANAH pour la mise en place d'un Programme d'Intérêt Général,

**Vu** la convention de Programme d'Intérêt Général de la Montagne Thiernoise n° 063-02-16 du 1<sup>er</sup> juin 2016 signée entre l'Etat, l'ANAH et la Communauté de Communes de la Montagne Thiernoise.

La rapporteure expose au Conseil que la Communauté de Communes a reçu 7 dossiers de demande de contributions pour des travaux d'amélioration de l'habitat dans le cadre du PIG Habitat de la Montagne Thiernoise.

Ces dossiers sont établis sur des montants prévisionnels ; ils concernent :

Nom/prénom	Commune	Montant HT des travaux subventionnables	Taux d'intervention	Contributions Thiers Dore et Montagne
MAYER Bruno et Diana	La Monnerie Le Montel	20 890 €	10 % + 1 500 € (précarité énergétique = installation chaudière bois)	3 433 €
CHATENET Pascal	Chabreloche	4 085 €	10 % + 500 € (précarité énergétique)	909 €
CHAMBON Jean et Andrée	Arconsat	6 086 €	15 % (adaptation)	913 €
FAURE Josette	Viscomtat	6 919 €	15 % (adaptation)	1 038 €
CHAMBAS Michelle	La Monnerie Le Montel	3 148 €	15 % (adaptation)	472 €
COGNET Jacqueline	La Monnerie Le Montel	9 975 €	15 % (adaptation)	1 466 €
AGRA BLANCO Manuel	La Monnerie Le Montel	4 004 €	15 % (adaptation)	601 €
<b>TOTAL</b>		<b>55 107 €</b>	<b>/</b>	<b>8 832 €</b>

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Décide** d'approuver l'octroi des contributions aux propriétaires concernés telles que décrites ci-dessus dont le montant total s'élève à **8 832,00 €**,
- **Décide** de régler les contributions aux propriétaires après vérification des travaux ainsi que sur présentation des factures acquittées.

TOTAL VOTANTS : 56

TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 56

Abstentions :

Conseillers présents : 47

Pour : 56

Représentés : 9

Contre :

Non-participation :

Pour ampliation certifiée conforme,

Le Président,

Tony BERNARD,  
Maire de Châteldon

